

PARIS, le 10/08/2006

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET DU SERVICE
DIRRES

LETTRE CIRCULAIRE N° 2006-097

OBJET : Modification du champ d'application du Versement Transport (art. L.2333.64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

- Création du Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER

- Application du versement transport à compter du 1^{er} juillet 2006 au taux de 0,41%

- Coordonnées bancaires

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2006 est créé le Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER.

Par arrêté préfectoral du 28 juin 2006 est constatée la création d'un périmètre de transports urbains du Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER.

Par délibération du 29 juin 2006, le Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} juillet 2006, le versement transport au taux de 0,41% sur ces deux communes.

Le numéro d'identifiant attribué à cette nouvelle Autorité Organisatrice de Transport est le n° 9306703.

Les informations relatives au champ d'application, au recouvrement et reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau ci-joint.

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT
(articles L.2333.64 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)

Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE SUR MODER

IDENTIFIANT N° 9306703

COMMUNES CONCERNEES	CODE POSTAL	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- HAGUENAU (Insee 67180) - SCHWEIGHOUSE (Insee 67458)	67500 67590	0,41%	01/07/2006	URSSAF DE STRASBOURG

Bénéficiaire du versement transport :

Syndicat des Transports de HAGUENAU et SCHWEIGHOUSE
SUR MODER
BP 10249
67504 HAGUENAU CEDEX

Identifiant :

9306703

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie Principale de Haguenau Municipale
120d Grand'Rue
67500 HAGUENAU

BDF HAGUENAU
30001 00426 C6700000000 04